



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MARS 2018

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 6 mars 2018 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : M. FRANÇOIS CÔTÉ, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, MME KARINE LARAMÉE, M. JEAN-FRANÇOIS HECQ, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière sont présents.

Madame la mairesse Marlene Cordato invite les citoyens à observer une minute de silence en mémoire des Boisbriannaises et Boisbriannais décédés au cours du mois de février :

- Monsieur Richard Melançon, beau-père de madame Karoline Cyr, chef de division au Service des ressources humaines et de la paie, décédé le 7 février, à l'âge de 60 ans;
- Monsieur Louison Patry, également décédé le 7 février, à l'âge de 68 ans;
- Madame Monique Deschamps, décédée le 13 février, à l'âge de 76 ans;
- Monsieur Guy Roy, décédé le 14 février, à l'âge de 87 ans;
- Monsieur Daniel Legault, décédé le 24 février dernier, à l'âge de 59 ans.

RÉSOLUTION 2018-03-150
ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE modifier l'ordre du jour par l'insertion, après le sujet 24, du suivant :

24.1. Acceptation d'une lettre d'intention – Organisme Gérer son quartier – 592, chemin de la Grande-Côte.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

La présidente de la séance invite l'assistance à poser toute question relative aux affaires de la Ville non prévues à l'ordre du jour de la séance.

Monsieur Jacques Gadbois dépose une requête demandant à la municipalité d'augmenter ou de supprimer dans son règlement de zonage, la hauteur que peut avoir un véhicule récréatif pour permettre son stationnement sur une propriété privée.

RÉSOLUTION 2018-03-151 RECONSIDÉRATION DE LA RÉSOLUTION 2018-02-125 – COMITÉS DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver à nouveau la résolution 2018-02-125 « Comités du conseil », adoptée le 6 février 2018, ayant trait à la création de comités et à la nomination des membres du conseil au poste indiqué à chacun.

Votent en faveur : les conseillères Christine Beaudette, Karine Laramée, Lori Doucet et les conseillers Érick Rémy, Daniel Kaeser et Jean-François Hecq.

Votent contre : les conseillers François Côté et Jonathan Thibault.

Adoptée sur division

RÉSOLUTION 2018-03-152 SÉANCE D'INFORMATION – PROJET DE RÈGLEMENT RV-1441-062

La mairesse Madame Marlene Cordato invite le conseiller Daniel Kaeser, président du Comité consultatif d'urbanisme et du développement économique, à expliquer les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

Projet de règlement RV-1441-062 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage ayant trait à l'architecture des bâtiments.

Période de questions

Après avoir expliqué le Projet de règlement RV-1441-062, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

**RÉSOLUTION 2018-03-153
SÉANCE D'INFORMATION – PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT
RV-1441-063**

La mairesse Madame Marlene Cordato invite le conseiller Daniel Kaeser, président du Comité consultatif d'urbanisme et du développement économique, à expliquer les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

Premier Projet de règlement RV-1441-063 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage par l'agrandissement des zones R-3 513-1 et R-2 513-3 à même une partie des zones A 518 et C-2 513-2 et par la modification des dispositions particulières à ces zones et aux zones R-3 513 et C-2 513-2.

Période de questions

Après avoir expliqué le premier Projet de règlement RV-1441-063, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

**RÉSOLUTION 2018-03-154
SÉANCE D'INFORMATION – PROJET DE RÈGLEMENT RV-1447-018**

La mairesse Madame Marlene Cordato invite le conseiller Daniel Kaeser, président du Comité consultatif d'urbanisme et du développement économique, à expliquer les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

Projet de règlement RV-1447-018 modifiant le Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale par l'établissement de dispositions particulières aux zones R-3 513-1, R-2 513-3 et C-2 513-2.

Période de questions

Après avoir expliqué le Projet de règlement RV-1447-018, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

**RÉSOLUTION 2018-03-155
AUDITION ET DÉCISION SUR UNE DEMANDE DE DÉROGATIONS
MINEURES – BÂTIMENT RÉSIDENTIEL – 9, RUE BETH-HALEVY –
ZONE P-3 516 – DOSSIER 1801-DM-337**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser, président du Comité consultatif d'urbanisme et du développement économique, explique la demande de dérogations mineures relative au bâtiment résidentiel situé au 9, rue Beth-Halevy sur le lot 2 502 850 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans la zone P-3 516.

Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure.

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'établir pour le bâtiment résidentiel situé au 9, rue Beth-Halevy sur le lot 2 502 850 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne :

- à 3 mètres la marge arrière entre le bâtiment et la ligne de lot pour cette propriété, représentant une dérogation de 4,0 mètres, soit 57 % inférieure à la norme minimale de 7 mètres prescrite à la grille des usages et normes du Règlement RV-1441 sur le zonage pour cette zone;
- à 6 le nombre de cases de stationnement pour cette propriété, représentant une dérogation de 16 cases, soit 73 % inférieure au minimum de 22 cases requis au règlement sur le zonage.

Les dérogations ci-dessus sont accordées conditionnellement à l'établissement au préalable d'une servitude de passage en faveur de la Ville, entre le lot 5 852 347 (rue Moishe) et le lot 2 502 850, d'une largeur minimale de 6 mètres, permettant le passage des véhicules d'urgence.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-03-156 PROCÈS-VERBAUX – SÉANCE DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2018 en modifiant l'organigramme de l'organisation municipale de sécurité civile adopté par la résolution 2018-02-128 par le remplacement, dans le module « Ressources humaines », de « Justine Deslauriers » par « Barbara Houlian ».

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-03-157 RÈGLEMENT RV-1441-061 – ADOPTION DU SECOND PROJET

ATTENDU que le premier Projet de règlement RV-1441-061 a été adopté par le conseil municipal au cours de la séance du 16 janvier 2018, suivant la résolution 2018-01-013;

ATTENDU qu'une assemblée publique sur le Projet de règlement a été tenue le 6 février 2018;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le second Projet de règlement RV-1441-061 modifiant les dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage par l'agrandissement de la zone C-3 406 à même une partie de la zone R-5 408 et par la modification des dispositions particulières à cette zone.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-03-158
RÈGLEMENT RV-1442-006 – ADOPTION DU PROJET

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Projet de règlement RV-1442-006 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1442 sur la construction.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-03-159
RÈGLEMENT RV-1622-1 – ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé de la présentation d'un projet de règlement et d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 6 février 2018;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1622-1 modifiant le Règlement RV-1622 décrétant des travaux de réfection au poste de pompage Curé-Boivin et autorisant un emprunt à cette fin, en décrétant un emprunt additionnel de 122 000 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-03-160
RÈGLEMENT RV-1639 – ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé de la présentation d'un projet de règlement et d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 6 février 2018;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1639 décrétant des travaux de rénovation à l'hôtel de ville et leur financement par emprunt, au montant de 320 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-161
RÈGLEMENT RV-1640 – ADOPTION**

ATTENDU que le règlement a été précédé de la présentation d'un projet de règlement et d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 6 février 2018;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1640 décrétant l'acquisition d'équipements de signalisation et leur financement par emprunt, au montant de 50 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-162
RÈGLEMENT RV-1641 – ADOPTION**

ATTENDU que le règlement a été précédé de la présentation d'un projet de règlement et d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 6 février 2018;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1641 décrétant l'acquisition de véhicules municipaux et d'équipements pour l'année 2018 et leur financement par emprunt, au montant de 500 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-163
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

DE prendre acte du dépôt par la greffière du certificat attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement des 19, 20, 21 et 22 février 2018 sur les règlements suivants :

Règlement RV-1634 décrétant des travaux d'aménagement d'une partie du parc des Berges et leur financement par emprunt.

Règlement RV-1636 prévoyant l'acquisition d'un système de son pour l'aréna et son financement par emprunt.

Règlement RV-1637 décrétant des travaux à la Maison Abraham-Dubois et leur financement par emprunt.

Règlement RV-1638 prévoyant l'acquisition d'équipements informatiques et son financement par emprunt.

Adoptée

**PRÉSENTATION ET AVIS DE MOTION 2018-03-164
RÈGLEMENT RV-1441-061**

Madame la mairesse Marlene Cordato présente le projet de règlement et la conseillère Karine Laramée donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1441-061 modifiant les dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage par l'agrandissement de la zone C-3 406 à même une partie de la zone R-5 408 et par la modification des dispositions particulières à cette zone.

**PRÉSENTATION ET AVIS DE MOTION 2018-03-165
RÈGLEMENT RV-1628-1**

Madame la mairesse Marlene Cordato présente le projet de règlement et la conseillère Karine Laramée donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1628-1 modifiant le Règlement RV-1628 sur les tarifs de certains biens, services ou activités pour l'exercice financier 2018.

**PRÉSENTATION ET AVIS DE MOTION 2018-03-166
RÈGLEMENT RV-1642**

Madame la mairesse Marlene Cordato présente le projet de règlement et la conseillère Karine Laramée donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1642 décrétant des travaux sur les rues Courcelles, Chamberlain et entre les rues Champlain et de Boisbriand et autorisant un emprunt à cette fin.

**PRÉSENTATION ET AVIS DE MOTION 2018-03-167
RÈGLEMENT RV-1644**

Madame la mairesse Marlene Cordato présente le projet de règlement et la conseillère Karine Laramée donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1644 décrétant des travaux d'aménagement divers aux ateliers municipaux et autorisant un emprunt à cette fin.

**RÉSOLUTION 2018-03-168
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE prendre acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service dressée conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 12 janvier au 8 février 2018.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-169
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2018 montrant un total des activités de 5 415 699,77 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-170
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accepter la liste des certificats de paiement préparée par le Service du génie en date du 14 février 2018 et révisée par le Service de la trésorerie en date du 16 et du 20 février 2018, montrant un montant payable total de 94 693,79 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-171
EMPRUNTS AU FONDS DE ROULEMENT**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'autoriser la trésorière de la Ville à emprunter au fonds de roulement les sommes suivantes remboursables sur une période de trois (3) ans, à savoir :

- A) 3 000 \$ pour l'acquisition d'un logiciel de diagnostic pour véhicules lourds (projet 10 302);
- B) 12 000 \$ pour l'automatisation du transfert des permis à l'évaluateur (projet 10 610);

- C) 15 000 \$ pour l'implantation de logiciels de géomatique (projet 10 902);
- D) 30 000 \$ pour le remplacement de 3 photocopieurs (projet 11 902);
- E) 10 000 \$ pour le remplacement de bandes de patinoires (projet 799 004 C);
- F) 10 000 \$ pour l'achat de clôtures (projet 799 011 C);
- G) 20 000 \$ pour l'ajout de fontaines à boire dans les parcs et installations (projet 799 019);
- H) 30 000 \$ pour le pavage dans les parcs (béton, bordures, pavé) (projet 799 030 B);
- I) 45 000 \$ pour la mise à niveau du contrôle chauffage à l'hôtel de ville (projet 811 007);
- J) 20 000 \$ pour divers travaux de mise aux normes de la caserne de pompiers (projet 814 006);

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-172
AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ AU 31 DÉCEMBRE 2017**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'affecter une partie du surplus accumulé au 31 décembre 2017 au montant de 335 000 \$ aux travaux éventuels de décontamination de l'emprise publique située face au 415, chemin de la Grande-Côte.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-173
ÉMISSION D'UNE CARTE DE CRÉDIT**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser la trésorière à émettre une carte de crédit au nom de la directrice du Service des technologies de l'information pour l'usage exclusif des besoins de la Ville de Boisbriand.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-03-174
RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA TRÉSORIÈRE – PARTIS POLITIQUES

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

De prendre acte du dépôt par la trésorière du rapport d'activités des partis politiques autorisés de la Ville de Boisbriand pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, conformément au chapitre XIII de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2).

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-03-175
SOUMISSIONS – TRAVAUX D'ENSEMENCEMENT ET ENTRETIEN DE PELOUSE – CONTRAT 2018-1606

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour les travaux d'ensemencement et d'entretien de pelouse, la Ville a reçu l'offre suivante :

NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT (taxes incluses)
Pelouse santé inc. 66, rue Dubois, local 104 Saint-Eustache (Québec) J7P 4W9	233 008,36 \$

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 14 février 2018;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 13 février 2018.

De rejeter la soumission reçue en conformité avec l'article 12 du cahier des charges générales.

D'autoriser le Service des travaux publics à reprendre le processus d'appel d'offres.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-03-176**SOUMISSIONS - TRAVAUX DE PLANTATION, PROTECTION ET ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS – CONTRAT 2018-1607**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publiques pour les travaux de plantation, protection et entretien des aménagements paysagers, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Frontières Jardins 5, rue du Faîte-Boisé Terrebonne (Québec) J6Y 1Z6	436 033,49 \$
Multifleurs Plus enr. 7441, avenue Papineau Montréal (Québec) H2E 2G9	516 566,76 \$

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 22 février 2018;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 13 février 2018.

D'accepter l'offre de Frontières Jardins au montant corrigé de 436 033,52 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue pour les travaux de plantation, protection et entretien des aménagements paysagers pour la période du mois de mars 2018 au mois de novembre 2019 – Contrat 2018-1607.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-03-177**SOUMISSIONS - CONCIERGERIE DE L'@DOBASE – CONTRAT 2018-1608**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour le contrat de conciergerie de l'@dobase, la Ville a reçu l'offre suivante :

NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT (taxes incluses)
Natalia Cordeiro 52, boulevard Provencher Boisbriand (Québec) J7G 1M7	64 570,40 \$

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 22 février 2018;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 13 février 2018.

D'accepter l'offre de Natalia Cordeiro au montant corrigé de 53 808,48 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la seule soumission conforme reçue pour le contrat de conciergerie de l'@dobase pour la période du 20 mars 2018 au 19 mars 2021 – Contrat 2018-1608.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-03-178
SOUSSION - CONCIERGERIE DES ATELIERS MUNICIPAUX –
CONTRAT 2018-1609

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour le contrat de conciergerie des ateliers municipaux, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Entretien Nettoibec enr. 248, croissant Châtelois Boisbriand (Québec) J7G 2L7	60 534,36 \$
Natalia Cordeiro 52, boulevard Provencher Boisbriand (Québec) J7G 1M7	89 405,60 \$

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 22 février 2018;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCÉT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 13 février 2018.

D'accepter l'offre de Entretien Nettoibec enr. au montant de 60 534,36 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue pour le contrat de conciergerie des ateliers municipaux pour la période du 8 avril 2018 au 7 avril 2021 – Contrat 2018-1609.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-179
SOUMISSIONS – IMPRESSION DE L'INFO BOISBRIAND – CONTRAT
2018-1610**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour l'impression du bulletin municipal Info Boisbriand, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Imprimerie Bel inc. 2020, avenue Francis-Hughes, bureau 100 Laval (Québec) H7S 1N4	50 563,70 \$
Litho Mille Îles inc. 355, rue George VI Terrebonne (Québec) J6Y 1N9	59 884,77 \$

ATTENDU la recommandation de la Direction générale du 1^{er} mars 2018;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 20 février 2018.

De rejeter les soumissions pour le motif qu'une spécification du cahier des charges n'est pas respectée par les soumissionnaires.

D'autoriser la Direction générale à reprendre le processus d'appel d'offres.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-180
SOUMISSIONS – ÉLAGAGE, HAUBANAGE OU ABATTAGE D'ARBRES
– CONTRAT 2018-1611**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publiques pour l'élagage, l'haubanage ou l'abattage d'arbres, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Arbo-Design inc. 125, rang Sainte-Sophie Oka (Québec) J0N 1E0	105 481,97 \$
Novafor inc. 735, boulevard Industriel, bureau 102 Blainville (Québec) J7C 3V3	110 673,50 \$
Groupe DRM inc. 11680, 4 ^e Avenue Montréal (Québec) H1E 3B3	113 540,68 \$
Asplundh Canada ULC 3366, rue Jacob-Jordan Terrebonne (Québec) J6X 4J6	120 766,01 \$
Service d'arbres nature inc. 102-115, rue Gaston-Dumoulin Blainville (Québec) J7C 6B4	121 568,82 \$
Entrepreneur paysagiste Strathmore (1977) Itée. 2288, rue de Cannes-Brûlées LaSalle (Québec) H8N 2Z2	154 313,70 \$

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 16 février 2018;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 13 février 2018.

D'accepter l'offre de Arbo-Design inc. montant de 105 481,97 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue pour l'élagage, l'haubanage ou l'abattage d'arbres pour la période du 12 mars au 31 décembre 2018 – Contrat 2018-1611.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-181
SOUMISSIONS - ACQUISITION D'UN CAMION FORD TRANSIT 250
NEUF 2018 CHASSIS-CABINE AVEC FOURGON ET MONTE-CHARGE –
CONTRAT 2018-1612 – RÉGLEMENT RV-1609**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour l'acquisition d'un camion Ford Transit 250 neuf 2018 chassis-cabine avec fourgon et monte-charge, la Ville a reçu l'offre suivante :

NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT (taxes incluses)
Fortier Auto (Montréal) Itée. 7000, boulevard Louis-H. Lafontaine Montréal (Québec) H1M 2X3	67 268,42 \$

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 23 février 2018;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 13 février 2018.

D'accepter l'offre de Fortier Auto (Montréal) Itée au montant révisé de 66 682,05 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la seule soumission conforme reçue pour l'acquisition d'un camion Ford Transit 250 neuf 2018 chassis-cabine avec fourgon et monte-charge – Contrat 2018-1612.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-182
PORTEFEUILLE D'ASSURANCES DE DOMMAGES – TERME 2018-2019
- ADJUDICATION**

ATTENDU que dans le cadre du Regroupement des Villes et régies de la MRC Thérèse-De Blainville et des Villes de Mirabel et de Saint-Eustache, des négociations ont été entreprises par l'entremise de FIDEMA Groupe conseils inc. pour la reconduction du portefeuille des assurances de dommages pour le terme 2018-2019.

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

De reconduire le portefeuille des assurances de dommages et de responsabilité avec BFL Canada inc. pour la période du 31 mars 2018 au 31 mars 2019 au montant de 76 261 \$ taxe incluse, comme suit :

Description		Prime (taxe incluse)
Bloc A	Dommages aux biens Bris des équipements Délits Responsabilité civile primaire Assurance responsabilité environnementale Responsabilité complémentaire et excédentaire Automobile des propriétaires Automobile des garagistes Honoraires de courtage Frais d'ingénierie	71 566 \$
Bloc B	Responsabilité d'administration municipale Honoraires de courtage	4 695 \$
PRIME TOTALE INCLUANT LA TAXE		76 261 \$

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 194 00 420.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-03-183

ASSURANCES DE DOMMAGES 2018-2019 – QUOTE-PART DE LA VILLE AU FONDS DE GARANTIE

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAULT

D'autoriser le versement de la quote-part de la Ville de Boisbriand au montant de 81 421 \$ au fonds de garantie de 500 000 \$ pour la période du 31 mars 2018 au 31 mars 2019, conformément à l'entente sur l'achat commun d'assurances de dommages par le Regroupement des Villes et régies de la MRC Thérèse-De Blainville et des Villes de Mirabel et de Saint-Eustache.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 929 00 779.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-03-184

COMITÉS DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

DE désigner les commissions et comités du conseil municipal tel qu'indiqué au document du 28 février 2018 intitulé « COMMISSIONS ET COMITÉS » et reproduit ci-après.

DE confirmer le mandat de recommandation de chaque commission et comité sur les sujets énoncés au document du 28 février 2018.

DE nommer les membres du conseil aux commissions et comités indiqués ci-après, au poste mentionné en regard de leur nom à compter des présentes en remplacement de toute nomination antérieure, à savoir :

COMITÉS ET COMMISSIONS DE LA VILLE

Commission et comité relié	Poste
Administration publique et des finances (Commission de l')	Christine Beaudette, présidente Jean-François Hecq, vice-président
Comité de retraite	Daniel Kaeser, président
Environnement (Commission de l')	Jean-François Hecq, président Daniel Kaeser, vice-président Christine Beaudette, membre
Participation citoyenne (Commission de la)	Lori Doucet, présidente Jean-François Hecq, vice-président Karine Laramée, membre Christine Beaudette, membre
Comité du conseil jeunesse	Karine Laramée, présidente Lori Doucet, vice-présidente
Communications et de la ville futée (Commission des)	Jean-François Hecq, président Érick Rémy, vice-président Lori Doucet, membre
Comité des communications	Lori Doucet, présidente
Mobilité durable (Commission de la)	Marlene Cordato, présidente Daniel Kaeser, vice-président Lori Doucet, membre
Comité de la sécurité routière	Daniel Kaeser, président Lori Doucet, vice-présidente
Développement durable et de l'aménagement du territoire (Commission du)	Daniel Kaeser, président Karine Laramée, vice-présidente Marlene Cordato, membre
Comité consultatif d'urbanisme (CCU)	Daniel Kaeser, président Karine Laramée, vice-présidente
Comité de la toponymie et du patrimoine	Érick Rémy, président Karine Laramée, vice-présidente Jean-François Hecq, membre
Comité d'analyse des demandes de démolition	Marlene Cordato, présidente Daniel Kaeser, vice-président
Loisirs, de la culture et de la vie communautaire (Commission des)	Karine Laramée, présidente et responsable des sports Érick Rémy, vice-président et responsable de la culture Christine Beaudette, vice-présidente et responsable de la vie communautaire
Comité de la famille, des aînés et de la vie communautaire	Christine Beaudette, présidente Karine Laramée, vice-présidente
Comité d'acquisition des œuvres d'art	Érick Rémy, président
Comité de suivi du plan d'action de la politique culturelle	Érick Rémy, président

DE maintenir ces nominations en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient remplacées.

Votent en faveur : les conseillères Christine Beaudette, Karine Laramée, Lori Doucet et les conseillers Daniel Kaeser, Érick Rémy et Jean-François Hecq.

Votent contre : les conseillers François Côté et Jonathan Thibault.

Adoptée sur division

**RÉSOLUTION 2018-03-185
MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2018-02-126 - ORGANISMES
SUPRAMUNICIPAUX ET ORGANISMES MANDATAIRES DE LA
MUNICIPALITÉ**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

DE modifier la résolution 2018-02-126 sur la désignation des membres du conseil municipal aux organismes supramunicipaux et organismes mandataires de la Ville, afin d'indiquer en regard de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville et après la désignation de monsieur Daniel Kaeser, de « responsable et délégué substitut ».

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-186
ACCEPTATION D'UNE LETTRE D'INTENTION – ORGANISME GÉRER
SON QUARTIER - 592, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE**

ATTENDU qu'Habitations Rive-Gauche a obtenu le 22 décembre 2015 de la Société d'habitation du Québec une réserve de 44 unités dans le cadre du programme Accès-Logis sur un terrain appartenant à la Paroisse Notre-Dame-de-Fatima situé à Boisbriand, mais que le projet ne s'est pas réalisé;

ATTENDU que Société d'habitation du Québec accepte d'affecter cette réserve d'unités sur le terrain situé au 592, chemin de la Grande-Côte à la Coopérative d'habitation Harmonie Rive-Gauche;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt des parties de mandater dans les meilleurs délais des experts pour procéder à l'évaluation environnementale du terrain et aux vérifications diligentes;

ATTENDU la situation exceptionnelle et urgente, le délai de soixante-douze heures prévu par la Loi pour la transmission du dossier au conseil municipal ne peut être respecté;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir reçu toute information et documentation utiles à leur prise de décision et reconnaissent la situation exceptionnelle et urgente;

En conséquence il est :
PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'accepter de l'organisme Gérer son quartier, la lettre signée le 5 mars 2018 de son intention de réaliser un projet d'environ 44 logements communautaires et 42 places de stationnements extérieurs sur le terrain situé à l'intersection du chemin de la Grande-Côte et de la rue Élisabeth (lot 5 073 141) au bénéfice de la Coopérative d'habitation Harmonie Rive-Gauche.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2018-03-187 AUTORISATION – ÉLARGISSEMENT DU CHEMIN DE LA CÔTE NORD

ATTENDU l'augmentation importante de la population des secteurs de Saint-Augustin, du Domaine-Vert Nord, du Petit-Saint-Charles et une partie du secteur de Sainte-Monique sans compter celle de la population de la Ville de Boisbriand qui accède à l'autoroute 15 par le boulevard de la Grande-Allée;

ATTENDU l'étroitesse du chemin de la Côte Nord, entre la montée Sainte-Marianne et l'autoroute des Laurentides (A-15), lequel est un des principaux chemins d'accès menant à l'autoroute, ne répondant plus au besoin des automobilistes des Villes de Mirabel et Boisbriand;

ATTENDU la congestion intense de cette partie du chemin de la Côte Nord, notamment aux heures de pointe;

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

De demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec l'élargissement à 4 voies du tronçon du chemin de la Côte Nord, entre la montée Sainte-Marianne et l'autoroute des Laurentides (A-15).

De transmettre la présente résolution à madame Sylvie D'Amours, députée du comté de Mirabel, à monsieur Claude Surprenant, député du comté de Groulx et à monsieur Jean Bouchard, maire de la Ville de Mirabel.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-03-188
AUTORISATION PERMANENTE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
– EMPRISE DU CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – PARTIE DU LOT
2 109 842

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'accorder une autorisation permanente d'occupation du domaine public municipal à 9230-3874 Québec inc. lui permettant d'occuper une partie du lot 2 109 842 du cadastre du Québec, d'une superficie de 63,3 m.c., pour une période de cinq (5) ans à compter du 1^{er} mai 2018, moyennant le paiement de la somme de 224,22 \$ plus les taxes applicables pour la première année et le paiement de la somme indexée suivant le taux de la taxe foncière en vigueur pour chacune des années subséquentes.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-03-189
AUTORISATION PERMANENTE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
– EMPRISE DU CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – PARTIE DU LOT
2 109 866

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'accorder une autorisation permanente d'occupation du domaine public municipal à madame Sonia Boutet et monsieur Louis Boucher, leur permettant d'occuper une partie du lot 2 109 866 du cadastre du Québec, d'une superficie de 82,17 m.c., pour une période de cinq (5) ans à compter du 1^{er} juillet 2018, moyennant le paiement de la somme de 161,42 \$ plus les taxes applicables pour la première année et le paiement de la somme indexée suivant le taux de la taxe foncière en vigueur pour chacune des années subséquentes.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-03-190
VENTE À L'ENCAN 2018

ATTENDU que conformément à l'article 28 de la Loi sur les cités et villes, la Ville se doit de vendre, par vente à l'encan, tous les objets dont elle veut se départir ou qu'elle a en sa possession et qui n'ont pas été réclamés;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser la tenue d'une vente à l'enchère publique des biens non réclamés en possession de la Ville ainsi que l'équipement dont elle désire se départir, le 12 mai 2018 aux Ateliers municipaux, 740, chemin de la Grande-Côte, conformément à l'article 461 de la Loi sur les cités et villes.

DE mandater Éric Latraverse, Cabinet d'huissiers de Justice, pour agir comme commissaire priseur lors de la vente.

D'autoriser la greffière ou sa représentante à signer tout document donnant effet à la présente, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger les intérêts de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-191
TAUX DES ALLOCATIONS POUR FRAIS D'AUTOMOBILE**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'abolir la politique concernant les indemnités fixes de kilométrage remboursées aux employés de la Ville de Boisbriand adoptée suivant la résolution 2008-10-724.

D'adopter les taux des allocations pour frais d'automobile établis par l'Agence du revenu du Canada, rétroactivement au 1^{er} janvier 2018.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-192
TRANSACTION ET QUITTANCE – LECTURE DU COMPTEUR D'EAU –
4600, RUE AMBROISE-LAFORTUNE**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'accepter le paiement par 7042418 Canada inc. de la somme de 103 559,12 \$ représentant le règlement complet, final et définitif de toute réclamation de la Ville ayant trait à la découverte d'erreurs lors de la prise de lecture d'un compteur d'eau de 2014 à 2017 et à la facturation insuffisante pour la consommation d'eau pendant cette période.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer une transaction et quittance et tout document donnant effet à la présente, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger les intérêts de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-193
TRAVAILLEUR DE RUE – SIGNATURE D’UNE D’ENTENTE**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE reconduire avec l’organisme L’Écluse des Laurentides, l’entente de services d’un travailleur de rue sur le territoire de la Ville de Boisbriand pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

D’autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer ladite entente.

D’autoriser une dépense de 15 000 \$ (non taxable) imputable au poste budgétaire 02 710 06 419.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-194
CHAMBRE DE COMMERCE ET D’INDUSTRIE THÉRÈSE-DE
BLAINVILLE (CCITB) – VERSEMENT D’UNE SUBVENTION**

ATTENDU la résolution 2016-11-583 qui autorisait le versement de 25 000 \$ au Regroupement des gens d’affaires de Boisbriand (RGAB) pour 2018;

ATTENDU le plan d’action 2018 et la proposition de collaboration de la Chambre de commerce et d’industrie Thérèse-De Blainville, reçus le 20 février 2018, sollicitant un montant de 49 120 \$ pour 2018;

ATTENDU que le RGAB est maintenant intégré à la CCITB sous le nom Aile RGAB;

En conséquence il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

De verser à la Chambre de commerce et d’industrie Thérèse-de Blainville un montant additionnel de 24 120 \$ en soutien au développement économique.

D’imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-195
IMPRESSION DE LA REVUE MUNICIPALE INFO BOISBRIAND –
PROLONGATION DU CONTRAT**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'entériner la décision du directeur général de prolonger le contrat pour le montage graphique de la revue municipale Info Boisbriand accordé à Litho Mille-Îles pour une période additionnelle d'un mois générant un coût additionnel de 5 406,50 \$ et portant le coût total du contrat à 71 119,73 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-196
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME « AIDE AUX
IMMOBILISATIONS » DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES
COMMUNICATIONS**

ATTENDU que le projet d'un Centre de création et de production chemine depuis plus de treize ans dans les Basses-Laurentides, en raison du manque d'espace de création et de production pour plusieurs partenaires de la région;

ATTENDU que le Petit Théâtre du Nord est la seule compagnie de théâtre professionnelle dans les Laurentides et la seule reconnue par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ);

ATTENDU que le Petit Théâtre du Nord s'illustre en théâtre de création depuis vingt ans et que son niveau de professionnalisme exige une augmentation de sa capacité d'accueil afin de mieux répondre aux attentes du public en occupant un lieu adéquat répondant à ses besoins de création et de production;

ATTENDU que le Petit Théâtre du Nord est hébergé temporairement dans le Centre communautaire de la ville de Blainville;

ATTENDU que le ministère de la Culture et des Communications du Québec informait la Ville de Boisbriand le 19 novembre 2009 qu'il accordait un accord de principe de 4 200 000 \$ pour un centre de création, production et diffusion;

ATTENDU que la Ville de Boisbriand a investi plus de 138 000 \$ pour les différentes étapes nécessaires au programme de construction;

ATTENDU que le ministère de la Culture et des Communications du Québec informait la Ville le 17 novembre 2015 de son retrait de l'accord de principe et donc de subvention;

ATTENDU que la Ville de Boisbriand continue de soutenir financièrement le Petit Théâtre du Nord;

ATTENDU la volonté et l'intérêt soutenu de la Ville de Boisbriand de se doter d'une installation de qualité;

ATTENDU qu'il est convenu de remplacer l'appellation de Centre de création, production et diffusion par Salle de spectacle dédiée au théâtre;

ATTENDU que la Ville de Boisbriand a fait l'acquisition de l'église Notre-Dame de Fatima,

ATTENDU que ce projet contribuera à la revitalisation d'un secteur qui témoigne de la fondation de la municipalité et de son développement territorial;

ATTENDU que la Ville de Boisbriand assumera les frais de transformation de l'église en salle de spectacle dédiée au théâtre;

ATTENDU que le Petit Théâtre du Nord sera la compagnie de création en résidence;

ATTENDU que la Ville de Boisbriand souhaite le soutien financier du ministère de la Culture et des Communications;

ATTENDU l'implication de monsieur Sébastien Gauthier, directeur administratif du Petit Théâtre du Nord, dans le projet depuis le tout début;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

De désigner monsieur Sébastien Gauthier, directeur administratif du Petit Théâtre du Nord pour déposer une demande d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme « Aide aux immobilisations ».

De s'engager à contribuer financièrement au projet intitulé « Transformation de l'église en salle de spectacle » pour un montant minimum de trois millions de dollars (3 000 000 \$), conditionnellement à l'annonce d'une subvention du ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme « Aide aux immobilisations ».

D'autoriser la greffière, Me Johane Ducharme, OMA, à signer, pour et au nom de la Ville de Boisbriand, la convention à intervenir et tout autre document, le cas échéant, avec le ministère de la Culture et des Communications concernant cette demande.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-197
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – APPEL DE PROJET POUR LA MISE
EN COMMUN D'ÉQUIPEMENT, D'INFRASTRUCTURES, DE SERVICES
OU D'ACTIVITÉS EN MILIEU MUNICIPAL**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

DE demander au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) une aide financière pour une étude d'opportunité sur la réalisation du projet de plateforme de compostage dans le but de recevoir les matières résiduelles organiques des Villes de Saint-Jérôme, Mirabel, Blainville, Sainte-Thérèse, Boisbriand, Rosemère, Lorraine, Sainte-Anne-des-Plaines et Saint-Eustache.

D'informer le MAMOT que la Ville de Mirabel agira à titre de responsable du projet.

D'autoriser la Ville de Mirabel à signer la présente demande d'aide financière et tout document nécessaire.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-198
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME « ENTENTE DE
PARTENARIAT RÉGIONAL EN TOURISME 2018-2019 –
LAURENTIDES »**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière auprès de Tourisme Laurentides dans la catégorie type de projet « attrait, activités et équipements » pour la création d'un nouveau pôle culturel.

De désigner monsieur Sylvain Benoit, directeur du Service des loisirs, mandataire pour ce dossier et l'autoriser à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-199
AUTORISATION – VENTE ET CONSOMMATION DE BOISSONS
ALCOOLISÉES**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser les responsables du tournoi de hockey des employés du Mouvement Desjardins à obtenir un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux pour vendre et servir des boissons alcooliques dans les gradins et vestiaires des patinoires no 1 et no 2 de l'aréna de Boisbriand lors de la tenue d'un tournoi du 5 au 7 avril 2018.

DE permettre à cette occasion la consommation de boissons alcooliques dans des contenants de plastique uniquement et de charger les responsables de l'organisme d'en contrôler l'utilisation.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-200
PRÊT D'UNE SALLE DE LA MAISON DU CITOYEN ET PLACE DE LA
CULTURE**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser le prêt gratuit de la Maison du citoyen et Place de la culture pour la présentation de l'Expo-vente 2018 des artistes et artisans de Boisbriand, les 3 et 4 novembre 2018.

D'offrir le soutien logistique gratuit pour soutenir l'organisation dans la réalisation de cet événement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-201
TOURNOI PROVINCIAL DE HOCKEY FÉMININ - DEMANDE DE
GRATUITÉ POUR L'UTILISATION D'HEURES DE GLACE**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser l'utilisation gratuite d'un maximum de soixante-quinze (75) heures de glace par l'Association de hockey féminin Laurentides, du 4 au 7 janvier 2019 pour la tenue, à l'aréna de Boisbriand, d'un tournoi provincial de hockey féminin.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-202
POLITIQUE D'ACQUISITION D'ŒUVRES D'ART - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'adopter la politique d'acquisition d'œuvres d'art telle que révisée par le Service des loisirs en date du 31 janvier 2018.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-03-203
DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'accorder un don et/ou subvention aux organismes suivants, au bon vouloir du conseil, à savoir :

- A) 500 \$ à la Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles pour l'année 2018;
- B) 500 \$ à la Fondation Collège Lionel-Groulx pour financer une bourse d'encouragement aux études remise à la cérémonie du 2 mai 2018;
- C) 250 \$ à l'école secondaire Rive-Nord pour la remise d'une bourse d'excellence lors du Gala méritas du 31 mai 2018;
- D) 1 000 \$ au Club d'athlétisme Corsaire Chaparal pour 2018;
- E) 250 \$ au Centre Rayons de femmes Thérèse-De Blainville pour la Journée internationale des femmes de Sainte-Thérèse en 2018;
- F) 500 \$ à l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau pour l'organisation du spectacle de talents « Sous les projecteurs » prévu le 12 avril 2018.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-03-204
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de janvier 2018 montrant un total mensuel et cumulatif de 18 903 759 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-03-205
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNE AU MUR – KINOVA – 4333, BOULEVARD DE LA GRANDE-
ALLÉE – ZONE I-1 452

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 31 janvier 2018 portant le no R-18-CU-2978 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour une enseigne murale pour l'entreprise KINOVA située au 4333, boulevard de la Grande-Allée dans la zone I-1 452 du Règlement RV-1441 sur le zonage détaillée au plan de l'enseigne murale, préparé par K72, conditionnellement au choix de l'option 2, soit de remplacer les panneaux existants par des nouveaux panneaux fabriqués et peint en usine.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-03-206
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNE AU MUR – TRO-CHAINES – 535, BOULEVARD DU
CURÉ-BOIVIN – ZONE I-2 128

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 31 janvier 2018 portant le no R-18-CU-2977 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour une enseigne murale pour l'entreprise TRO-CHAINE située au 535, boulevard du Curé-Boivin dans la zone I-2 128 du Règlement RV-1441 sur le zonage détaillée au plan de l'enseigne murale, préparé par Création Dezign Plus le 2 décembre 2017.

Adoptée

RÉSOLUTION 2018-03-207
RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES — RV-1497

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'accuser réception du dépôt par le directeur général du rapport d'engagements temporaires dressé conformément au Règlement RV-1497 pour le mois de février 2018.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-208
ENGAGEMENT – PERSONNEL SYNDIQUÉ — SCFP**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant, à savoir :

Chanel Dutremble	Agente aux Service des ressources humaines et de la paie à compter du 7 mars 2018, en respect avec l'article 4.01d) i) et/ou ii) de la convention collective SCFP;
Amélie Renaud	Technicienne juridique au Service du greffe à compter du 7 mars 2018, en respect avec l'article 4.01d) i) et/ou ii) de la convention collective SCFP;
Josianne Adam	Journalière-chauffeur au Service des travaux publics à compter du 7 mars 2018, en respect avec l'article 4.01d) i) et/ou ii) de la convention collective SCFP;
Francis Mayer-Houle	Saisonnier manuel au Service des travaux publics à compter du 7 mars 2018, en respect avec l'annexe D, article 2a) et/ou D-1e) de la convention collective SCFP.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-209
ENGAGEMENT – TECHNICIEN ADMINISTRATIF, SYNDIQUÉ RÉGULIER
À TEMPS COMPLET AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser l'engagement de madame Nathalie Bouchard au poste de technicienne administrative, syndiqué régulier à temps complet au Service de sécurité incendie, à compter du 26 mars 2018.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-210
ENGAGEMENT – PERCEPTEUR DES AMENDES, SYNDIQUÉ RÉGULIER
À TEMPS COMPLET AU SERVICE JURIDIQUE ET GREFFE**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser l'engagement de monsieur Keivan Parandeh au poste de percepteur des amendes, syndiqué régulier à temps complet au Service juridique et greffe, à compter du 21 mars 2018.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-211
PERCEPTEUR DES AMENDES À LA COUR MUNICIPALE –
DÉSIGNATION**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE demander au Ministre de la justice de désigner monsieur Keivan Parandeh percepteur des amendes, conformément à l'article 322 du Code de procédure pénale.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2018-03-212
POLITIQUE CONCERNANT L'ALCOOL ET LES DROGUES - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'adopter la Politique concernant l'alcool et les drogues préparée par le Service des ressources humaines et de la paie en date du 9 février 2018.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente de la séance invite l'assistance à poser toute question relative aux sujets discutés au cours de la séance.

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

La mairesse et les élus par la suite, prennent la parole à tour de rôle. À l'occasion de la communication de la mairesse, la proposition suivante est adoptée.

RÉSOLUTION 2018-03-213 FÉLICITATIONS - JEUX OLYMPIQUES D'HIVER 2018

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'adresser des félicitations aux athlètes des Laurentides qui ont participé aux Jeux olympiques d'hiver à PyeongChang et à leurs entraîneurs :

Athlètes –

Mikaël Kingsbury - Deux-Montagnes / Bosses ski acrobatiques;

Brittany Phelan - Sainte-Agathe-des-Monts / Ski cross;

Jasey-Jay Anderson – Lac Supérieur / Surf des neiges;

Elizabeth Hosking – Mille-Isles / Demie lune (16 ans, la plus jeune de sa catégorie);

Cendrine Browne – Prévost / Ski de fond;

Entraîneurs -

Michel Hamelin – Sainte-Agathe-des-Monts – Ski acrobatique;

Jean-François Cusson – Mont-Tremblant – Ski acrobatique;

Vincent Sigouin – Sainte-Agathe-des-Monts – Ski acrobatique;

Brian Smith – Saint-Jérôme – Demie lune;

Patrice Lauzon – Boisbriand – Patinage Artistique;

Marie-France Dubreuil – Boisbriand – Patinage Artistique.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2018-03-214 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE lever la séance à 21 h 45.

Adoptée